L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

Version raccourcie:

* Plan de mobilisation négo 2020
* Consultation intersectorielle (Négo 2020)

Bienvenue !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
et
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
5 juin 2019

5. Plan de mobilisation négo 2020

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

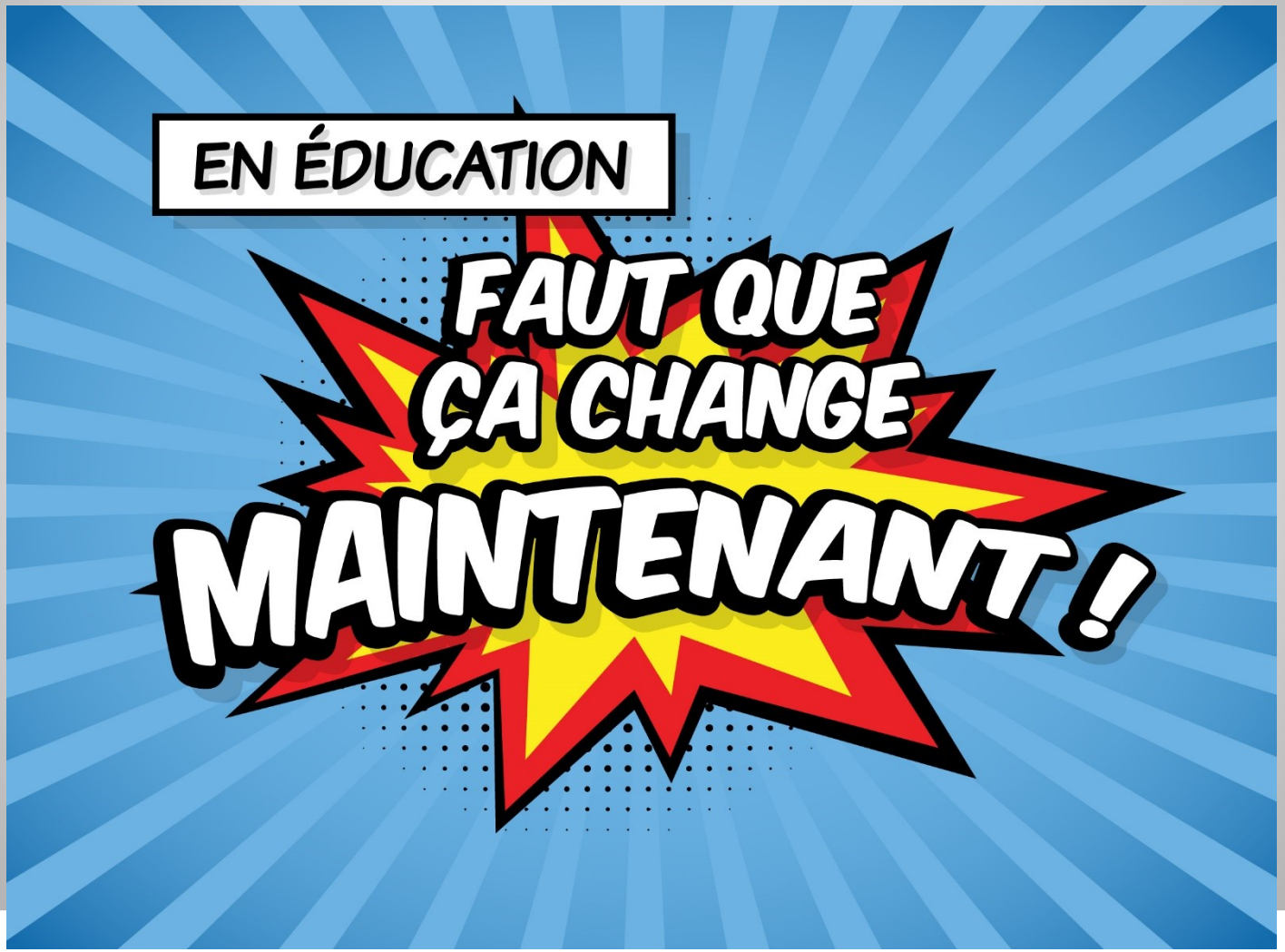

EN ÉDUCATION
FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT !
CSQ
Centrale des syndicats du Québec
FSE
FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE L'ENSEIGNEMENT CSQ

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Le plan de mobilisation de la FSE, en appui à la négociation sectorielle, a été préparé à partir:

- Du bilan de la dernière négociation;
- Des commentaires reçus en réseau RAM;
- Des échanges qui ont eu lieu en Conseil fédéral.

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Le plan de mobilisation se composera:

- D’une stratégie décentralisée, qui permet une plus grande flexibilité de mise en œuvre aux syndicats locaux;
- De paniers d’actions composés d’actions de différentes intensités;
- D’actions de types commandos.

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Les membres du Conseil fédéral de la FSE ont pris la décision de maintenir la mobilisation en partenariat avec les autres fédérations (CSQ) qui représentent le personnel de l'éducation.

À la CSDGS:

- FSE (CSQ): enseignants
- FPPE (CSQ): psychologues, psychoéducateurs, conseillers pédagogiques, etc.

**Le personnel de soutien (TES, service de garde, secrétaires, entretien) est syndiqué SCFP 3280 et affilié à la FTQ.*

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Le plan de mobilisation sera déployé comme une saison de hockey.

A. Le camp d'entrainement (septembre à décembre 2019)
B. L'échauffement (prévu à partir de janvier)
C. Le match
D. La prolongation

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Le plan de mobilisation sera déployé comme une saison de hockey.

Selon la conjoncture à la table de négo, différentes opérations et actions seront mises au jeu avec des niveaux d'intensité variés

Faible intensité…. haute intensité

Selon un modèle décentralisé de la FSE

- Qui donne les lignes directrices
- Qui permet de la latitude aux syndicats

L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Le choix des actions sera déterminé par le Conseil exécutif de l'APL, avec l'aide du comité RAM, selon:

- Le secteur d'enseignement;
- La capacité d'être réalisé par un très grand nombre de membres;
- La coordination avec les autres membres du réseau de l'Éducation (actions déployées conjointement);
- La simplicité des actions;
- La simplicité du matériel requis;
- Les opérations nationales.

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Les paniers d'actions de plus haute intensité seront mis en place

sous réserve de l'adhésion des membres (possiblement à l'automne 2019).

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Tôt à la rentrée scolaire:
Opération « *Prise de grandeur* »

Vos déléguées et délégués vous demanderont la grandeur souhaitée pour le t-shirt.

L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)

5. PLAN DE MOBILISATION NÉGO 2020

Réseaux sociaux et communication

La FSE mettra en œuvre différentes actions de communication

Assurer sa visibilité sur différentes plateformes :

- à la radio
- sur les réseaux sociaux
- etc.

EN ÉDUCATION

FAUT QUE ÇA CHANGE MAINTENANT !

L'Association
des professeurs
de Lignery (CSQ)

6. Consultation intersectorielle

6. 6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation

RAPPEL

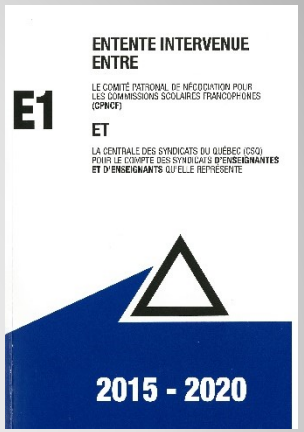

L'entente nationale vient à échéance le 31 mars 2020

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

RAPPEL

Selon le code du travail, les cahiers de demandes syndicales doivent être déposés 150 jours avant l'échéance du 31 mars 2020

soit autour du

31 octobre 2019

L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

En période de négociation :

Il y a 2 tables de négociation (donc deux négociations simultanées):

1. Négociation sectorielle

   (Enseignants seulement)

2. Négociation intersectorielle

   (Fonction publique)

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

2. Négociation Intersectorielle

- Concerne les employées et employés des services publics de la CSQ
  - ✓ Composé de 4 réseaux :
    - Scolaire
    - Collégial
    - De la santé
    - De la fonction publique

- Se passe entre la CSQ et le Conseil du trésor

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Vous êtes maintenent appelé à vous prononcer sur les enjeux suivants:

1. Le salaire;
2. La retraite;
3. Les droits parentaux;
4. Les disparités régionales.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Lors de la 1ère phase de consultation, 87 % des membres ont mandaté la CSQ pour former un Front commun composé de:

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ);
- Fédérations des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- Confédération des syndicats nationaux (CSN).

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

- Ces différentes centrales consultent actuellement leurs membres concernant leurs demandes.
- Il est nécessaire de s'harmoniser afin de faire fonctionner le Front Commun et poursuivre le travail ensemble.
- La formation d'un front commun sera possible une fois les travaux d'harmonisation terminés.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

De plus, vous nous avez dit, dans une proportion de plus de 80 %, que :

Dans le cadre de la négociation, la CSQ devrait consolider et élargir les coalitions et les collaborations avec les groupes alliés

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Protocole de solidarité entre 5 grandes organisations syndicales

- CSQ
- FTQ
- CSN
- APTS (Alliance du personnel professionnel et technicien de la santé et des services sociaux)
- FIQ (Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec).

Pas de maraudage

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Par ce protocole, le message est lancé:

- Nous dirigeons toutes nos énergies vers la négociation;
- Nous résisterons à la division pour nous mobiliser.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Objectif de cette consultation:

- Vérifier l'adhésion des membres aux orientations et aux priorités proposées

- Construire la demande intersectorielle à partir de cette cueillette d'information

- Mettre en place une revendication unificatrice portée par l'ensemble des membres.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Ligne du temps

- Retour de la consultation (début septembre 2019)
- Élaboration des cahiers de revendications (septembre-octobre)
- Travaux d'harmonisation des revendications communes CSQ, FTQ, CSN (septembre-octobre)
- Dépôt syndical à table centrale (fin octobre 2019)

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

C'est parti!

Nous vous invitons à consulter les pages 2 et 3 du cahier de consultation, le contexte et les détails y sont bien présentés.

Aussi, des fiches pédagogiques, pour soutenir votre réflexion, sont disponibles sur le site de l'APL sous le bouton

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Situation politique actuelle

Nouveau gouvernement formé par la CAQ.

- En campagne électorale, la CAQ promettait:
  - d'améliorer les services à la population;
  - de remettre de l'argent dans le portefeuille des citoyens.

➡ Est-ce une nouvelle version de « *Faire plus avec moins* »?

➡ Nous devrons rester vigilants.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Contexte du marché du travail

Les employeurs se plaignent d'une «pénurie de main d'œuvre ».

Les conditions de travail qui n'arrivent pas à attirer le personnel:

- Salaire trop bas
- Conditions difficiles
- Surcharge de travail
- Non-reconnaissance
- Perte d'autonomie professionnelle

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Marge de manœuvre importante
Suite à une décennie d'austérité:

- Le gouvernement du Québec accumule les surplus, malgré les 5 milliards ($) de baisse d'impôt depuis 2015.
- En 2019-2020: surplus prévu de 2,5 M$
- Les prédictions budgétaires actuelles laissent une marge suffisante pour négocier:
  - des augmentations de salaire;
  - la bonification de conditions de travail.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Demande salariale selon 3 objectifs

1. Protection du pouvoir d'achat
2. Participation à l'enrichissement collectif
3. Progresser vers une équité avec l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois ainsi qu'avec ceux des autres provinces

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Demande salariale
Revendication proposée :

- S'approche d'une cible souhaitable et atteignable

- Permet aux membres
  - de porter cette revendication dès le départ
  - d'envoyer un signal quant à l'importance que nous accordons à l'amélioration de nos conditions de travail et de pratique.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Demande salariale

1. Protection du pouvoir d'achat

   - Les prévisions d'inflation se situent actuellement entre 1,7 % et 2 %

   - Un mécanisme de correction doit aussi être mis en place au cas où l'inflation réelle dépasserait les prévisions.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Demande salariale

2. Participation à l'enrichissement collectif:

Par notre travail dans les services publics :

- Nous contribuons à la constitution d'une société:
    - plus équitable
    - plus épanouie
    - plus démocratique

- Nous participons aussi à son enrichissement

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Demande salariale

3. Progresser vers une équité avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois ainsi qu'avec ceux des autres provinces

- Rémunération globale:
  - Le secteur public québécois accuse, en 2018, un retard de 6,6 % par rapport aux autres secteurs;
  - Le secteur public québécois accuse un retard de 5% à 10 % par rapport aux autres provinces.

- Les problèmes d'attraction et de rétention s'expliquent en partie par un retard plus important en début de carrière.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Ainsi, notre proposition de revendication salariale est la suivante :

- Une augmentation moyenne de 3 % par année (9 % sur trois ans) :
  - Un pourcentage plus important la première année;
- Un mécanisme de protection du pouvoir d'achat si l'inflation réelle dépasse les 2 % une année;
- Des améliorations à la structure dans le but, notamment, de favoriser une meilleure attraction et rétention.

Partagez-vous cette orientation?

Oui ☐ Non ☐

Commentaires :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retraite

- La caisse de retraite des personnes participantes est capitalisée à ≈ 107 %.

- Lors de la dernière négociation, les parties ont convenu de former un comité de travail sur le RREGOP en tenant compte de certains enjeux:

  - Sa maturité grandissante
  - L'augmentation de l'espérance de vie
  - L'évolution des marchés financiers

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retraite

Pour nous, la santé financière du régime et la sécurité des prestations sont une préoccupation.

Considérant que :

- Le financement du régime est partagé à parts égales entre les personnes participantes et le gouvernement;
- Le taux de de cotisation a subi une hausse significative dans les dernières années;
- La bonification du RRQ représente une avancée qui améliorera les perspectives de conditions de retraite

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retraite

Considérant que : (suite)

- Le comité de travail vient de commencer ses travaux sur différents aspects qui pourraient affecter la cotisation au régime dans les années à venir;
- L'importance de contrer les volontés anticipées du gouvernement de coordonner les bénéfices du RREGOP avec la bonification du RRQ;
- Le RREGOP est un bon régime qu'il faut défendre.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retraite

Nous proposons de revendiquer que:

- La nouvelle bonification à la RRQ, depuis le 1er janvier 2019, ne soit pas coordonnée au RREGOP à 65 ans;
- De ne pas faire de revendications qui engendreraient une charge supplémentaire au régime.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

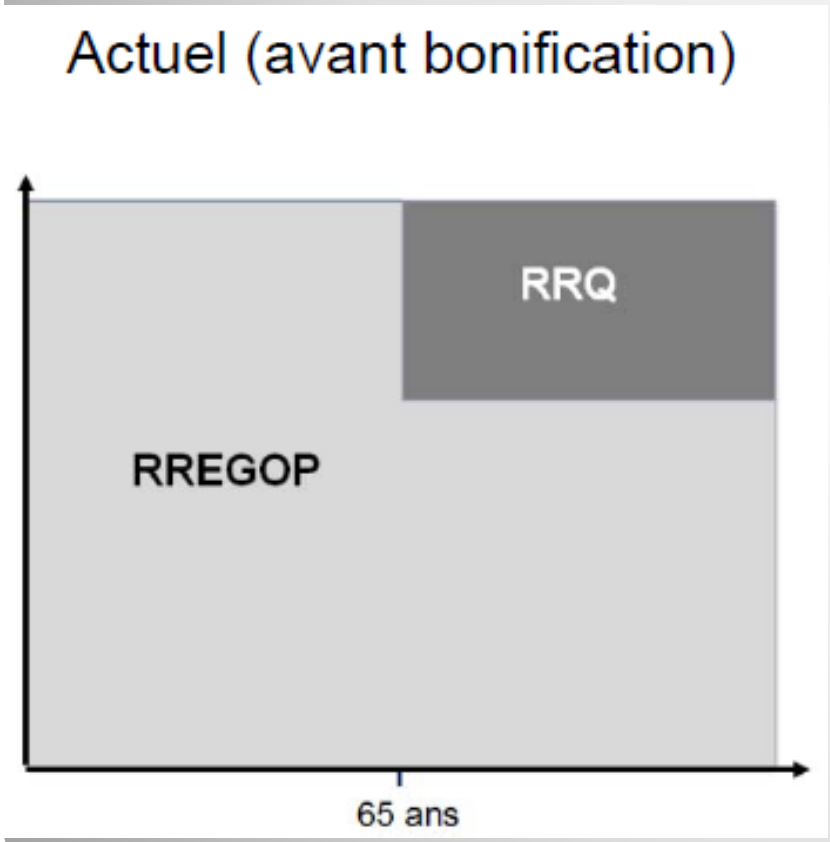

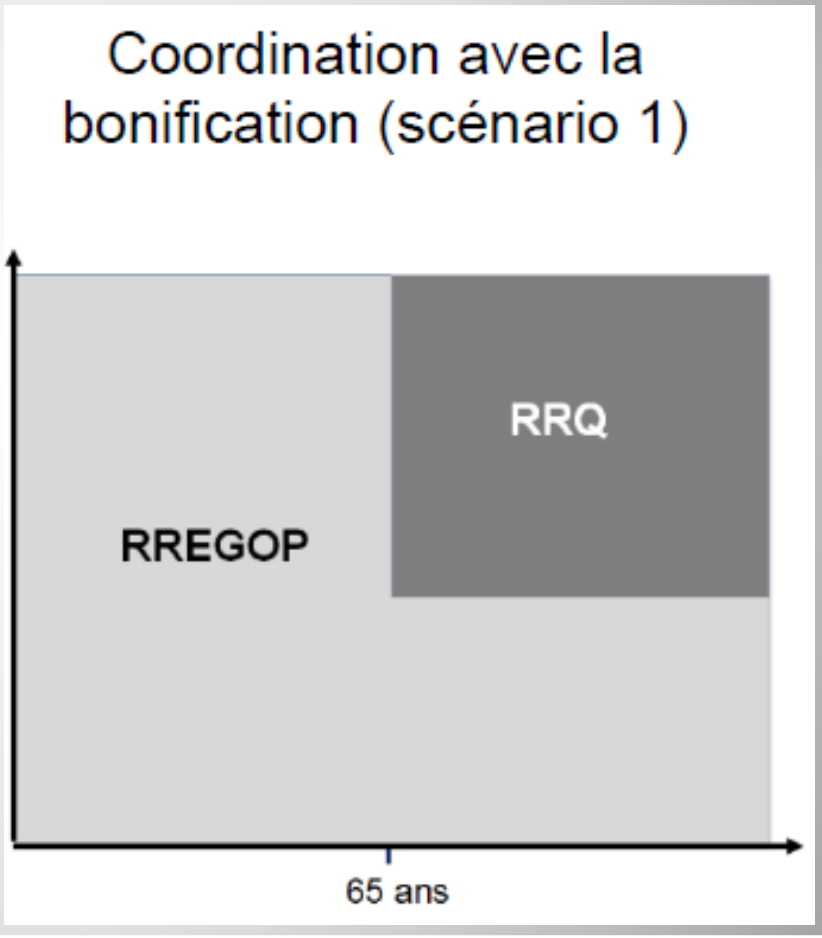

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

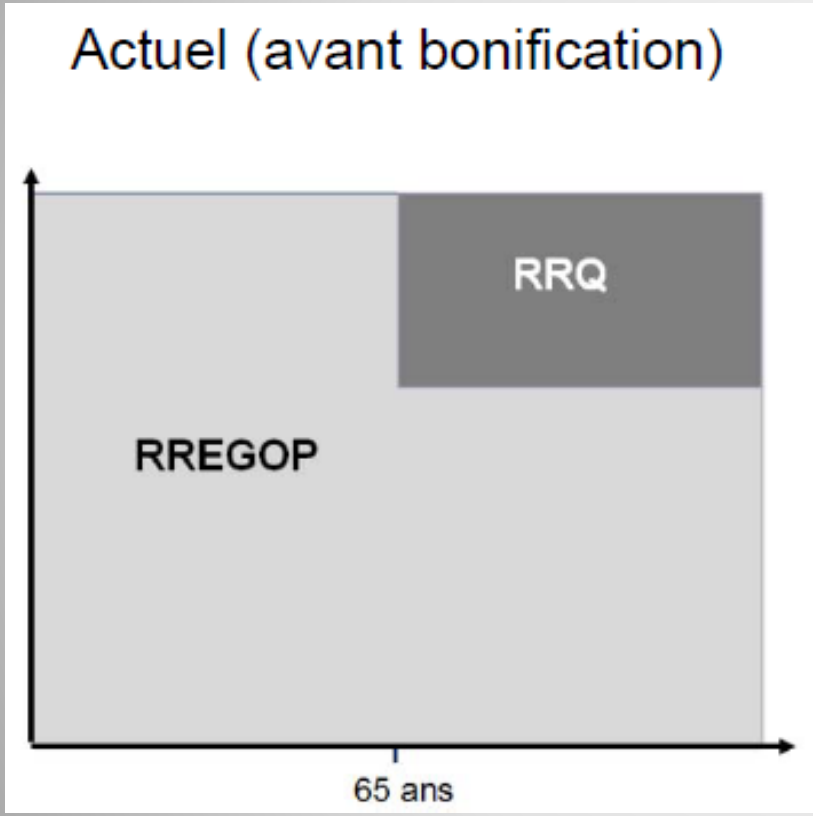

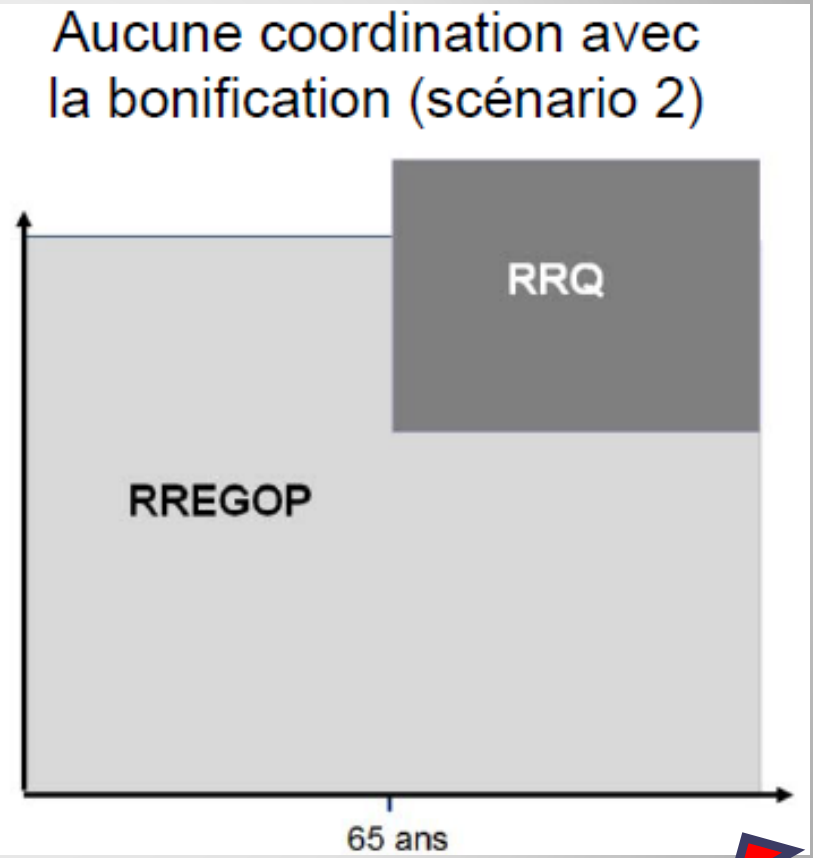

Notre proposition
Aucune coordination

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retraite

Également, nous proposons certaines revendications sans charges financières supplémentaires :

1. Prestation anticipée (emprunt possible sur sa rente)
2. Allongement de la période de retraite progressive de cinq ans à sept ans
3. Modification à l'hypothèse de la compensation de la pénalité actuarielle
4. Report de l'âge maximal de participation de 69 ans à 71 ans
5. Revalorisation de la rente pour les personnes toujours à l'emploi après 65 ans

Voir fiche pédagogique pour plus de détails

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Partagez-vous cette orientation?

Oui ☐ Non ☐

Commentaires :

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Les droits parentaux

Objectifs de ce chapitre est de :

- Protéger l'emploi du nouveau parent pendant une absence entourant la venue d'un enfant;
- Assurer sa sécurité financière;
- Éviter que sa parentalité entraine des préjudices quant à sa situation d'emploi.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Les droits parentaux

Lors de la dernière négociation:

- Une nouvelle formule plus équitable de calcul des indemnités complémentaires versées par l'employeur a été développée (100 % du revenu net);
- Un comité de travail a été créé afin d'ajuster le cas échéant, la formule de calcul du revenu de remplacement.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Considérant ce qui précède, compte tenu de notre orientation générale et sous réserve des recommandations du comité de travail mentionné ci-dessus, nous proposons de ne pas soumettre de revendication à l'égard du régime des droits parentaux.

Partagez-vous cette orientation?

Oui ☐ Non ☐

Dans l'éventualité où vous ne partagez pas cette orientation, quelles seraient selon vous les possibilités de bonification du régime des droits parentaux que nous devrions considérer dans le cadre de la prochaine négociation?

_____

_____

_____

_____

_____

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Les disparités régionales

Ces dispositions ont été mises en place pour répondre à certaines situations géographiques particulières à ces régions notamment :

- l'isolement et l'éloignement;
- le coût de la vie;
- les difficultés d'accès à l'habitation, aux services ainsi qu'aux biens de base.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Considérant ce qui précède, compte tenu de notre orientation générale de négociation et sous réserve des recommandations du comité de travail mentionné ci-dessus, nous proposons de ne pas soumettre de revendication à l'égard du régime des disparités régionales.

Partagez-vous cette orientation?

Oui ☐ Non ☐ Ne s'applique pas ☐

Dans l'éventualité où vous ne partagez pas cette orientation, quelles seraient selon vous les possibilités de bonification du régime des disparités régionales que nous devrions considérer dans le cadre de la prochaine négociation?

Commentaires :

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Mandat d'harmonisation

- Il y a autant de tables de négociation intersectorielle qu'il y a d'organisations syndicales

- Toutefois, il est nécessaire de savoir que :

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

- Historiquement :
  - Un seul règlement intersectoriel;
  - Les mêmes augmentations pour tous;
  - Le gouvernement ne conclut que s'il a l'adhésion de la « masse critique »
    - ✓ En nombre de membres
    - ✓ En force de mobilisation
    - ✓ Le groupe avec lequel il est le plus facile de régler
  - Le gouvernement n'a jamais offert plus à un autre groupe à la suite d'une entente.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Ce qu'il faut savoir :

Le gouvernement **<u>a toujours signé</u>** ou décrété **<u>une seule entente intersectorielle</u>**, laquelle s'applique à l'ensemble des conventions collectives du personnel des services publics, peu importe le réseau ou l'allégeance syndicale.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Mandat d'harmonisation

Considérant que:

- Dans **la perspective** d'un front commun, les revendications de la table centrale sont recommandées par l'ensemble des organisations syndicales qui le forment.
- Des consultations sont réalisées par chacune de ces organisations avant de procéder au dépôt de revendications à l'employeur.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Mandat d'harmonisation

Ainsi, il est opportun de mandater la CSQ pour qu'elle puisse effectuer les travaux d'harmonisation sur les demandes de table centrale avec les autres organisations du Front commun, le cas échéant.

Partagez-vous cette orientation?

Oui ☐ Non ☐

Commentaires :

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Travaux en cours

Lors de la négo de 2015, plusieurs lettres d'entente ont été convenues pour permettre de poursuivre des travaux pendant la durée de la convention sur la question:

- des ouvrières et des ouvriers spécialisés;
- de la prime des psychologues;
- de la mise en œuvre des relativités salariales.

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Travaux en cours

Les différents comités devront produire un rapport et faire des recommandations qui pourront conduire à l'élaboration de revendications additionnelles à soumettre aux parties négociantes.

Autres commentaires :

L'ASSOCIA DE LIGNER

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

Retour de consultation 2 options s'offrent à vous :

1re option

Si vous faites la consultation d'ici le 26 juin

Le COURRIER APL passera
récupérer les cahiers de consultation
et la fiche de rétroaction **le jeudi le 27 juin 2019 dès 8h00**.

Assurez-vous que l'enveloppe soit au secrétariat et que nous ayons l'information (votre consultation est faite, nous devons passer à votre école ou centre)

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

2e option

Si vous faites la consultation à la rentrée scolaire soit entre le 23 août et le 5 sept 2019-2020

Le COURRIER APL passera récupérer les cahiers de consultation et la fiche de rétroaction **le vendredi 6 septembre dès 8h00**.

Assurez-vous que l'enveloppe soit au secrétariat et que nous ayons l'information (votre consultation est faite, nous devons passer à votre école ou centre)

6. Négociations 2020 – 2e phase de consultation intersectorielle

- Récupérer tous les documents de consultation complétés.
- Compiler les réponses sur les fiches de rétroaction.

  - En format électronique
  ou
  - En format papier

- Mettre les documents de consultation **et** les fiches de rétroaction dans l'enveloppe APL.
- Envoyer la fiche de rétroaction par courriel si le format électronique a été utilisé.